

## **Municipalité de Lejeune**

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le lundi  
le 4 juillet 2016 à 20h00 à la salle municipale, lieu ordinaire du conseil.

Monsieur Patrice Dubé	Pro-maire
Monsieur Réjean Albert	conseiller Sièges 2
Monsieur Fernand Albert	conseiller Sièges 3
Monsieur Norbert Michaud	conseiller Sièges 6
Madame Chantale Gilbert	secrétaire la séance du conseil

\_\_\_\_\_personnes assistent à la rencontre

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. Patrice Dubé souhaite la bienvenue et constate quorum à 20h00 et déclare la séance ouverte.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Réso.2016-87**  
**Ordre du jour**

Il est proposé par Réjean Albert, appuyé par Fernand Albert et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et de laisser le point «affaires nouvelles» ouvert.

**ADOPTÉE**

### **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**Réso.2016-88**  
**Procès-verbaux**

Il est proposé par Fernand Albert, appuyé par Norbert Michaud et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal du 6 juin 2016.

**ADOPTÉE**

### **4. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS**

**Réso. 2016-89**  
**Compte du mois**

Il est proposé par Fernand Albert, appuyé par Réjean Albert et résolu d'accepter les comptes du mois de juin au montant de 20836.43\$.

Il est proposé par Fernand Albert, appuyé par Réjean Albert et résolu d'accepter les paiements effectués en juin au montant de 36,443.86\$.

Je certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses Précitées et autorisées par le conseil municipal.

Chantale Gilbert, directrice adjointe par intérim

**ADOPTÉE**

### **5. CORRESPONDANCES**

M. Gilles Michaud du Ministère des Transports nous fait parvenir le rapport d'évaluation du rendement des employés pour l'entretien des chemins à contrat pour le ministère. On souligne le travail de qualité effectué par les employés.

## **6. RÉSOLUTION**

### **Réso 2016-90 a) Association des personnes Handicapées Entre-Amis du Témiscouata**

Il est proposé par Fernand Albert, appuyé par Norbert Michaud et résolu d'accorder un montant de 25\$ pour le financement des activités des personnes Handicapées Entre-Amis.

**ADOPTÉE**

### **Avis de motion**

#### **b) Avis de Motion**

M. Réjean Albert, conseiller donne un avis qu'à la prochaine séance du conseil, il sera présenté un règlement qui aura pour effet de modifier la grille de spécifications du règlement de zonage # 204 pour y ajouter des usages non permises à l'heure actuelle.

---

Conseiller

### **Réso 2016-91**

#### **c) Fonctionnaire responsable des permis d'urbanisme**

Il est proposé par Norbert Michaud, appuyé par Réjean Albert et résolu de nommer Mme Chantale Gilbert, responsable de l'émission des permis de construction et de lotissement de la municipalité, tel qu'exigé par l'article 119 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

**ADOPTÉE**

#### **d) Demande de commandite Tournoi de L'A.P.E.Q.**

La municipalité de Rivière-Bleue organise le 44<sup>ième</sup> tournoi annuel des pompiers de l'association des pompiers de l'est du Québec, et pour se faire nous offre un plan de commandite.

Le conseil municipal décide de ne pas faire suite à cette demande.

### **Réso. 2016-92**

#### **e) S.A.D.C.**

Le 25<sup>ième</sup> Gala de l'entreprise du Témiscouata se tiendra le 17 septembre prochain à Rivière-Bleue. Nous devons réserver nos billets le plus tôt possible car le 26 août est la date limite.

Il est proposé par Fernand Albert, appuyé par Réjean Albert et résolu d'acheter au mon de la municipalité pour assister au gala de l'entreprise du Témiscouata. Patrice Dubé ira.

**ADOPTÉE**

### **Réso 2016-93**

#### **f) Résolution pour nommer un signataire de la demande de bail exclusif**

Il est proposé par Fernand Albert, appuyé par Réjean Albert et résolu de nommer M. Patrice Dubé pour signer la demande de bail exclusif au nom de la municipalité de Lejeune.

**ADOPTÉ**

**g) Autorisation de signature**

**Réso 2016-94**

Il est proposé par Réjean Albert, appuyé par Norbert Michaud et résolu de nommer Mme Chantale Gilbert à titre d'administratrice principale pour l'utilisation du service AccesD Affaires pour les affaires de la municipalité ainsi que co-signataire des chèques de la municipalité.

**ADOPTÉ**

**Réso 2016-95**

**h) Reddition de compte (Prog. d'aide à l'entretien routier municipal)**

ATTENDU QUE le ministère des Transports à verser une compensation pour l'entretien du réseau routier municipal pour l'année 2015;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisés par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'UN vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Réjean Albert, appuyé par Fernand Albert et résolu que la municipalité de Lejeune informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**ADOPTÉ**

**I) Appui à la ville d'Amqui**

CONSIDÉRANT que depuis sept (7) ans les Bas-Laurentiens et les Matapédiens subissent des compressions budgétaires et réductions de services de santé par l'effet direct de coupures de postes dans le personnel du centre hospitalier d'Amqui (CH);

CONSIDÉRANT que l'actuel gouvernement du Québec et son ministre de la santé n'ont pas sollicité ni obtenu un mandat lors des dernières élections provinciales pour mettre de l'avant un chantier de réorganisation en profondeur du réseau de la santé du Québec comme celui qui a cours présentement;

Considérant qu'en tant que bon père de famille, le gouvernement du Québec a le devoir et l'obligation morale d'assurer une juste et équitable répartition de la richesse et des divers services publics, dont ceux en matière de santé publique dans toutes les régions du Québec incluant la MRC de la Matépédia;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec et son ministre de la santé, M. Gaétan Barette, ont fait fit des attentes des citoyens et employés du réseau de la santé en ne les impliquant pas dans l'actuel processus mis en oeuvre, mais en décrétant de manière autoritaire cette réorganisation par la mise en place des CISSS en adoptant la loi 10;

CONSIDÉRANT que dans tout processus de réorganisation il y a des coûts cachés très importants dont l'on doit absolument identifier et tenir compte dans le processus de prise de décision et tout particulièrement dans le domaine des services et soins de santé offerts à la population du Québec et de la Matapédia;

CONSIDÉRANT que le processus de compression et de rationalisation qui est en cours depuis (7) ans engendre de grandes inquiétudes et cause des stress importants tant chez le personnel et la population et que le stress est à l'origine de bien des problèmes de santé et contribue donc à ces fameux coûts cachés;

EN CONSÉQUENCXE, il est proposé par \_\_\_\_\_, appuyé par d'appuyer la ville d'Amqui dans sa démarche auprès du gouvernement du Québec et du ministre Gaétan Barette, à savoir :

- Annuler immédiatement les récentes mesures de compressions annoncées au CH d'Amqui par le CISSS-BSL, et de mettre fin à ce plan de compression pour les années à venir;
- 

Le conseil municipal décide de ne pas faire suite à cette demande.

## **7. Divers**

### **Réso 2016-96**

Absence au conseil municipal

Il est proposé par Fernand Albert, appuyé par Réjean Albert et résolu qu'à partir d'aujourd'hui les conseillers et le maire seront payés selon leurs présences au conseil municipal et au cocus.

## **8. Période de questions**

### **Camion**

Francis Lagacé, chef pompier, nous informe que les équipements de pompier de Rosemère ont été vendus. Nous devons donc acheter un camion neuf. Il explique les situations de Dégelis et de Squatec, leurs expériences. Les conseillers le mandate pour faire des vérifications auprès de plusieurs compagnie pour l'achat de ce nouveau camion. Eli est moins cher que Équipements Lafleur ou Maxi-métal mais semble de moindre qualité. Les conseillers demande quel est notre réel besoin et éviter les dépenses trop grande ou inutile.

### **Rénovation du bâtiment Municipal**

Il est décidé de rénover la couverture et l'isolation/électricité. Les fenêtres seront faites une prochaine année.

### **Rénovation de la toiture du poste de pompier**

Il est décidé qu'un employé municipal ira changer les clous pour des vis et que quelques tôles seront remplacées.

### **Inspection du bâtiment de la halte lacustre**

Un inspecteur est allé et nous a envoyé les recommandations à faire, Norbert Michaud nous informe que ces recommandations sont en cours de réparation, décidé lors de la dernière réunion de Développement Saint-Godard.

### **Balcon loyer 75 Grande Coulée**

On constate que les marches sont dues à remplacer. Patrice Dubé fera le suivit pour les faire réparer.

### **Fauchaise**

Un citoyen s'informe à savoir si la faucheuse passera dans les fossés prochainement. Oui ce sera fait avant les Fêtes Champêtres 2016.

#### **14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le pro-maire Patrice Dubé propose la levée de la séance à 20h45.

---

Patrice Dubé

---

Chantale Gilbert

Je, Patrice Dubé, pro-maire, atteste que la signature du présent procès-verbal Équivaut À la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.